



**PRÉFET
DU PAS-DE-CALAIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Cabinet

Arras, le **09 NOV. 2020**

Le préfet du Pas-de-Calais

à

**Monsieur le président du Conseil
départemental du Pas-de-Calais**

**Mesdames et Messieurs les maires
du Pas-de-Calais**

*En communication à Monsieur le président
de l'association des maires et des présidents
d'intercommunalités
et à Mesdames et Messieurs les sous-préfets*

OBJET : Pavoisement des édifices publics à l'occasion du 102ème anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les bâtiments et édifices publics devront être pavoisés aux couleurs nationales **du mardi 10 novembre au jeudi 12 novembre 2020** à l'occasion du 102ème anniversaire de l'Armistice de 1918.

Le préfet,

Louis LE FRANC

